

214 *Journal Historique sur les*
balots entiers; les Jurez du Comté de Gloucester, dans leur Assemblée du 22. Janvier dernier, l'ont condamné, comme un Libelle diffamatoire, reflechissant ouvertement contre le Roi, representant Sa M. & le Prince son fils, comme étant d'une Religion pire que la Papiste, & traitant la Princesse de Presbiterienne outrée; insinuant que Sa M. a dessein de renverser la Constitution dans l'Eglise & dans l'Etat &c. Ce sont-là les propres termes du jugement des Jurez de Gloucester.

*Emplois
continuez
pour trois
mois,*

VIII. Comme la Cour s'est aperçûe que le grand nombre de changemens qui ont été faits dans les Charges & les Emplois, multiplioit les murmures & le mécontentemens; Elle a jugé à propos de faire publier, que ceux qui jouissent des Emplois, ou Charges publiques, en vertu des Commissions de feuë la Reine, pourront les exercer encore trois mois.

*Papiers
enlevez au
Comte de
Strafford sur
un ordre du
Conseil.*

IX. A peine le Comte de Strafford ci-devant Plenipotentiaire d'Angleterre en Hollande, & à la Paix d'Utrecht, fut de retour à Londres; que le Vicomte de Townshend & le Lord Stanhope, tous deux Secretaires d'Etat, se rendirent chez lui avec un ordre du Conseil du 22. Janvier 1715. dont voici la teneur.

Aujourd'huy 22. Janvier 1715. le Conseil de Sa M. a trouvé à propos d'ordonner que le Vicomte de Townshend & Mr. Stanhope; Secretaires d'Etat, se rendront incessamment chez le Comte de Strafford, & recevront de lui les originaux des instructions, Ordres & Lettres qu'il a reçu des Ministres de la feuë Reine, ou des Princes & Ministres étrangers
comme